

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions
des instances

Recommandation

Numéro de dossier : 1020545022

Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Aménagement urbain et services aux entreprises		
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le	2002-12-16
Sommet	-		
Projet	-		
Objet	Soumettre pour adoption par le conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant la construction d'un nouveau pavillon de l'École de technologie supérieure au nord-ouest des rues Notre-Dame et Peel		

Donner un avis de motion et adopter le projet de règlement intitulé «Règlement concernant la construction et l'occupation d'un pavillon de l'École de technologie supérieure au nord-ouest de l'intersection des rues Notre-Dame et Peel» conformément à l'article 89 de la Charte de la ville de Montréal.

-- Signé par Jean MERCIER/MONTREAL le 2002-10-01 12:21:31, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Jean MERCIER

Directeur
Ville-Marie

Numéro de dossier : 1020545022